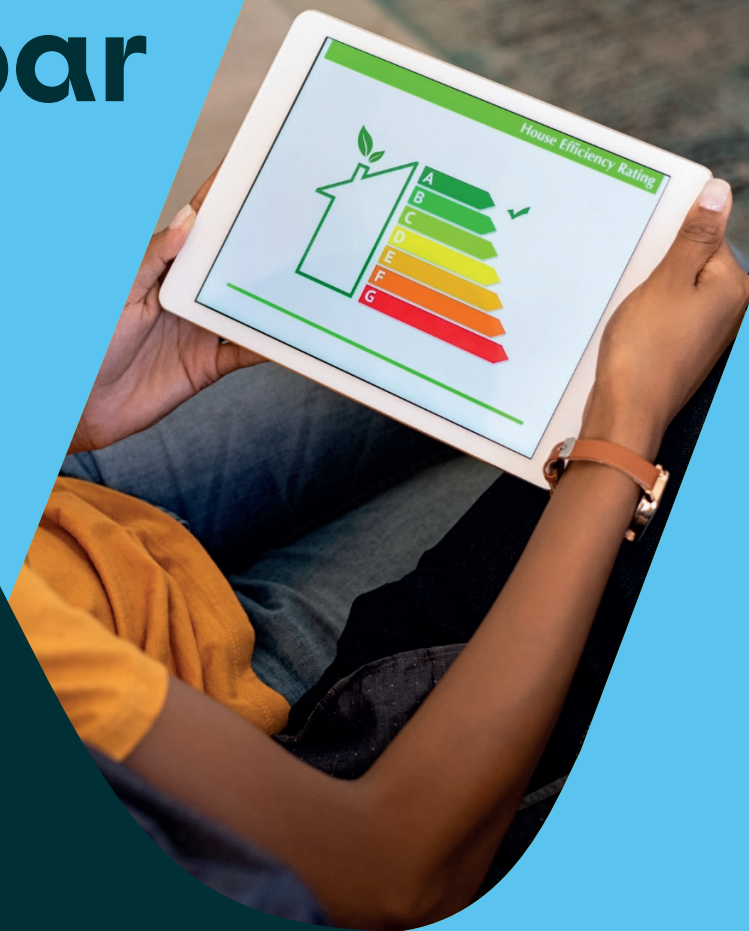


Laissez-vous conseiller par Bail Rénov'



➤ **Dispositif** exclusivement tourné vers les propriétaires bailleurs et leurs locataires pour leur apporter **informations et conseils gratuits sur la rénovation et la performance énergétique des logements.**



**Bail
Rénov'**

Avec

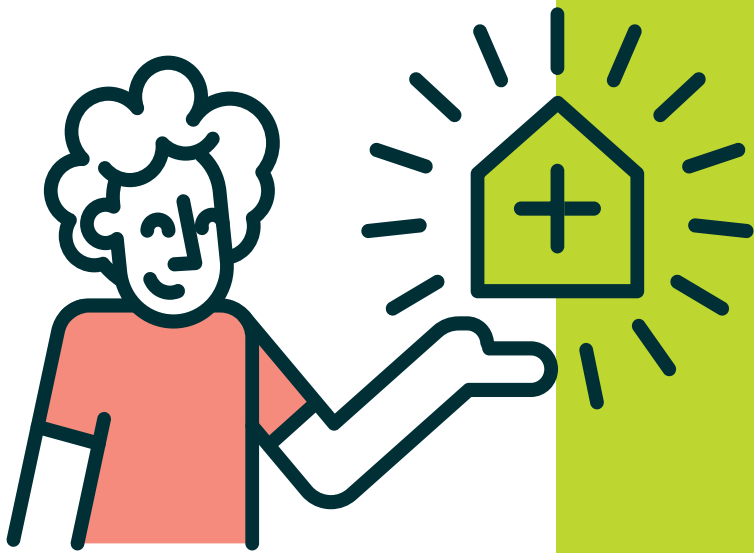


**France
Rénov'**

Le service public pour mieux
rénover mon habitat



**Les certificats
d'ÉCONOMIES
d'ÉNERGIE**



Qui sommes-nous ?

Créée en 2023 sous l'impulsion du ministère de la transition énergétique et porteuse d'un programme CEE, **Bail Rénov'** est une association à but non lucratif.

Bail Rénov' fédère 7 acteurs engagés, experts du logement et de la rénovation énergétique sur l'ensemble du territoire (hexagone et Outre-mer). Ils se sont mobilisés pour accompagner les propriétaires bailleurs et leurs locataires dans leur projet de rénovation énergétique. Ils contribuent ainsi à l'amélioration de l'habitat et la lutte contre la précarité énergétique.

Passer d'un monde énergivore à un monde **plus responsable**

La loi Climat & Résilience de 2021 est la traduction législative de la Convention citoyenne pour le climat de 2020.

L'objectif est d'accélérer la rénovation énergétique des logements afin d'atteindre la neutralité carbone d'ici à 2050, d'éradiquer les passoires thermiques et ainsi de permettre aux Français de vivre dans des logements décents.

La performance énergétique est progressivement devenue un critère de décence.

1,6 million de logements loués en tant que résidence principale sont **très énergivores.**

Soit près du tiers de l'ensemble des résidences principales ayant une étiquette F ou G du diagnostic de performance énergétique – DPE.

2025

à compter du 1er janvier 2025, le logement devra avoir une étiquette DPE entre **A et F**

2028

à compter du 1er janvier 2028, le logement devra avoir une étiquette DPE entre **A et E**

2034

à compter du 1er janvier 2034, le logement devra avoir une étiquette DPE entre **A et D**

Bail Rénov' est la première étape de votre **parcours de rénovation énergétique.**

Ce parcours s'inscrit en étroite collaboration avec France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat.

L'ambition de Bail Rénov'

est de viser l'amélioration de la **performance énergétique** du **parc locatif privé** au travers d'une approche globale incluant le propriétaire et son locataire.



Rénovation
+
Sobriété
=
Performance
énergétique

Une approche gagnant-gagnant, pour le propriétaire, le locataire et la planète !

Les étapes vers la **performance énergétique** d'un logement



Rénover malin, c'est rénover global

en pensant à la fois à l'isolation, au mode de chauffage et à la qualité de l'air

Un logement rénové c'est :

Un bien valorisé sur le marché immobilier

Un meilleur confort de vie du locataire, été comme hiver

Une réduction sensible de la facture énergétique

Une diminution de l'empreinte carbone

L'offre de Bail Rénov'

Bail Rénov' apporte des informations et des conseils gratuits aux propriétaires bailleurs et à leurs locataires ; tous deux engagés pour la performance énergétique de leur logement.



➤ Informer et conseiller

- Échanger sur l'amélioration de l'habitat et les travaux de rénovation
- Partager les enjeux de performance énergétique
- Comprendre le cadre légal
- Connaître les droits et devoirs de chacun
- Connaître les interlocuteurs locaux
- Comprendre les aides
- Se former à la sobriété énergétique

➤ Une offre sur mesure

- Participer à un **atelier d'information à proximité** de son domicile
- Bénéficier d'un entretien individuel et d'une **visite du logement** concerné
- Être renseigné exclusivement par un **téléconseiller**
- Bénéficier d'un **suivi de consommation** énergétique à la suite des travaux

Une offre destinée

- Aux propriétaires de logements loués ou vacants concernés par les interdictions de mise en location ou sans DPE
- Aux locataires de ces mêmes logements

Un dispositif déployé sur l'ensemble du territoire national !

Prendre contact

Directement sur le site

bailrenov.fr

